



SMMAIRE

PAGE

1

AVANT PROPOS

2

PARTIE 1 : ZOOM SUR LE BUDGET 2024

3

PARTIE 2 : BUDGET VERT 2025

Qu'est ce qu'un budget vert ?

Explications des méthodes I4CE et ODD

Nos 4 axes cabriérois

CFU

7

LES AXES

12

ET APRÈS ?



Avant propos du Maire

A la croisée des chemins entre l'économie et le développement durable, vos élus ont bâti le **premier budget vert de la commune !**

A l'heure où les défis climatiques et sociaux s'intensifient, nous avons pris la responsabilité de repenser nos choix financiers tout en préservant notre feuille de route.

Notre budget vert, **fruit d'un travail collectif et d'une vision claire pour l'avenir**, marque notre engagement concret en faveur des thématiques de développement durable. Il n'est pas seulement une réponse technique à ces impératifs. C'est une nouvelle vision relative à la volonté de construire une économie durable, résiliente et respectueuse des objectifs que nous avons assignés à la commune.

Désormais, le budget est plus qu'une ligne comptable : c'est une **déclaration d'engagement à agir aujourd'hui pour protéger demain**. Il reflète notre volonté de proposer des projets vertueux respectueux de l'environnement, favorisant la réduction de notre empreinte carbone, de développer les énergies renouvelables, de préserver la biodiversité et d'améliorer la qualité de vie des habitants.

En alignant nos projets publics sur ces axes de développement durable, nous disposons d'un levier essentiel pour orienter nos décisions.

Concrètement, ce budget vert transpose la contribution de nos projets aux objectifs de développement durable cabriérois.

Ensemble, engageons-nous dans cette voie audacieuse, celle d'un avenir commun plus vert et plus juste.

Le Maire,
Delphine Cresp





Zoom sur le budget 2024 réalisé

➤ Quelques chiffres clés :

Les dépenses de fonctionnement 1 610 733 €

+24 725€ en comparaison avec 2023 (sans prise en compte des produits de cession des terrains vers notre budget de lotissement)



Ressources Humaines

Charges du Personnel 941 594 €

dont 273 728€ de charges sociales

services techniques

22,23%



écoles
47,77%

administratif et sécurité 30%



Alimentation cantine

49 037€



Fournitures scolaires
8 265 €



Entretien et maintenance des bâtiments, voirie, terrains

60 578€



Carburants
7 271 €



Entretien des véhicules et matériels techniques 17 774€



Subventions CCAS

5 000 €



Subventions associations

15 820 €



Centre aéré et plan mercredi

30 000 €



Assurances

18 661€



Eau, énergie, combustibles

101 082€

Les recettes de fonctionnement

1 931 567 €

+51 743€ en comparaison avec 2023 (sans prise en compte des produits de cession des terrains vers notre budget de lotissement)



Redevances d'occupation du domaine public

7 800€



Dotations de l'Etat

47 000€



Cantine et garderie

48 000€



Dotation du département

21 822€



Fiscalité directe

1 243 882 €

Attribution de compensation (LMV)



203 460 €



Droit de mutation

165 282 €



Zoom sur le budget 2024 réalisé

➤ Quelques chiffres clés :

Les dépenses d'investissement **1 407 984 €**



Equipements sportifs / jeunesse

Pare ballon, but volley,
vestiaires stade
12 140 €



Services généraux

Logiciels, licences, mobilier,
téléphone
7 336 €



Rénovation et entretien

Eglise, ancien foyer,
chaises, tables, poste HTA
83 600 €



Sécurité

vidéosurveillance
17 575 €



Aménagements - voiries

292 050 €



Culturel - lavoir Place Haute

19 145 €



Social - avance sur budget annexe du lotissement du stade et géomètre

861 968 €



Remboursement emprunt 2018

87 597 €

Les recettes d'investissement **545 185 €**



138 658 € *Contrat Vaucluse Ambition : voiries et matériels*



Chemin des parties
47 168 €



107 199 € *Fond Vert 2023 - rénovation éclairage public - 70 851 €
amendes de police - ralentisseur Coustellet - 7 242 €
Agence de l'eau 2023 - solde coin de verdure - 29 106 €*



74 413 €



78 229 € *Fonds de concours 2023*



20 890 €



Résultat de l'exercice 2024

Section de fonctionnement **+320 834 €**

Section d'investissement **-142 799 €**



Résultat de clôture 2024

Section de fonctionnement **+1 150 933 €**
avec report 2023 de **830 099 €**

Section d'investissement **-266 183 €**
avec report 2023 de **-123 384 €**



Qu'est-ce qu'un budget vert ?

Le budget vert est une **méthode de classification** des dépenses et recettes publiques en fonction de leurs impacts.

Dans le suivi de notre Livre Blanc publié en Décembre 2024, nous intégrons les mêmes objectifs cabriérois.

Le budget vert n'est pas une obligation légale pour la commune de Cabrières d'Avignon. Cependant, nous souhaitons pérenniser notre réflexion sur les **finances locales durables**.

Aujourd'hui, avec l'intégration de ces données socio-environnementales dans notre budget communal, nous pouvons soutenir que nous disposons d'un **"budget vert"**.

Un budget vert, avec quelle méthode ?

Pour évaluer notre implication, nous nous sommes basés sur la **méthode des Objectifs du Développement Durable**, comme le Livre Blanc publié en Décembre 2024. Pour rappel, il s'agit d'une méthode de classification des dépenses et recettes à un objectif de développement durable.





Le budget vert de Cabrières d'Avignon, comment ça marche?

UNE RECETTE OU DÉPENSE EST ENVISAGÉE

La commune de Cabrières d'Avignon a, grâce aux 17 ODD, dégagé 4 axes:

- **Poursuivre un modèle écologique local**
- **Agir pour une recherche d'équité sociale**
- **Promouvoir l'éducation pour faire évoluer les comportements et modes de vie afin de s'adapter aux défis du développement durable**
- **Préserver nos ressources et notre cadre de vie**

Puis, le conseil municipal s'interroge sur son impact



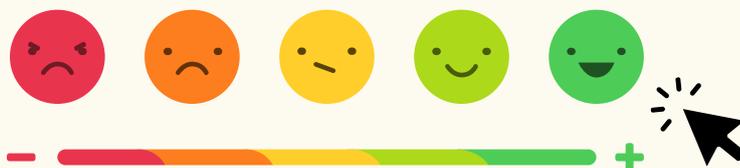
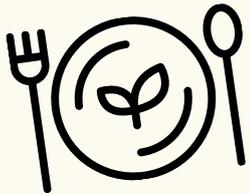
**COMMENT CONTRIBUE-T-ELLE
AUX OBJECTIFS DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE?**

ADOPTION DU BUDGET VERT

Avril 2025

**L'EXERCICE BUDGÉTAIRE EST
CLOS**

*Une évaluation est réalisée avec le livre
blanc - décembre 2025*





Nous reprenons les quatre axes que nous avons dégagés pour notre commune afin que l'évaluation de nos actions reste cohérente et pérenne.



“ Disposer d'une évaluation environnementale et sociale du budget, sous l'angle de ces quatre axes, permet aux élus de réfléchir différemment aux arbitrages budgétaires à réaliser.



Delphine Cresp

➤ CFU

Le compte financier unique (CFU) a été adopté par la commune en 2025 soit 1 an avant son adoption obligatoire.

Le CFU est un document commun à la commune et au comptable public (le Trésor public), qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion. A lui seul, il remplit les mêmes fonctions de “rendus de comptes” financiers.

Celui-ci permet d'apporter des informations plus simples et plus lisibles dans un document commun contre deux documents auparavant.

De plus, le CFU est entièrement dématérialisé ce qui simplifie nettement les procédures.

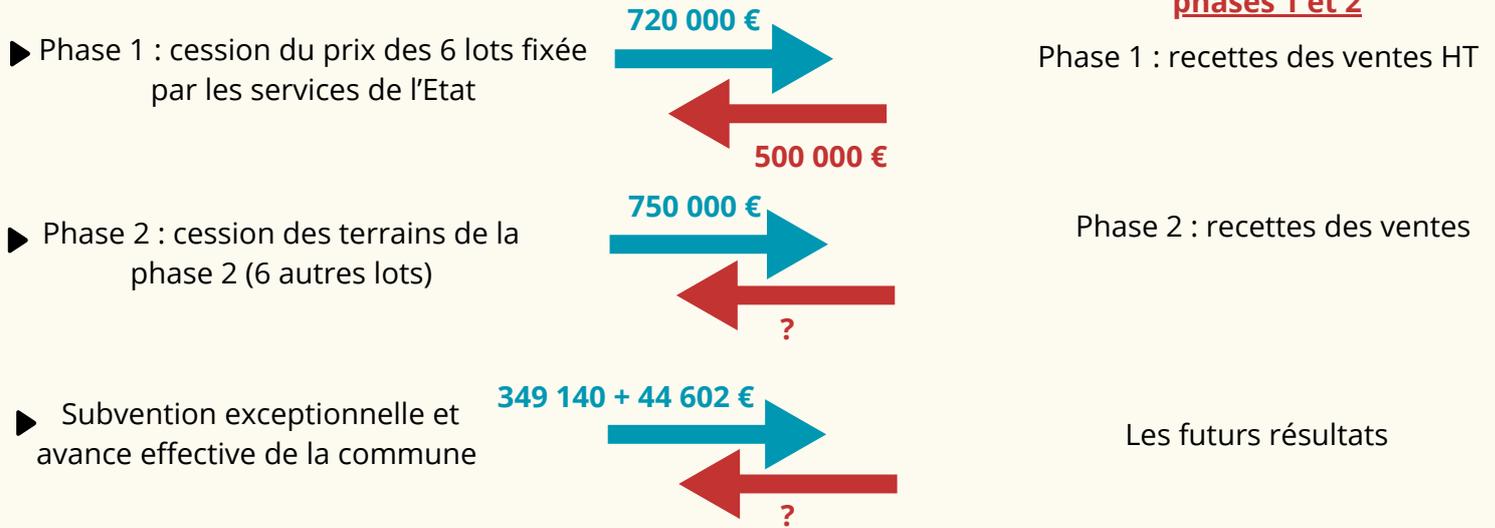


Zoom sur le budget 2025

Les liens comptables entre le budget principal et le budget annexe du lotissement

Budget principal

Budget annexe - lotissement du stade, phases 1 et 2



Budget prévisionnel 2025

Les dépenses de fonctionnement

2 489 428 €

Ressources Humaines				
Charges du Personnel 642 500 € bruts				
+ 2,2 % URSSAF en 2025				
Fournitures scolaires	9 000 €	Subventions CCAS	5 000 €	
Carburants	8 000 €	Subventions associations	18 000 €	
Eau, énergie, combustibles	108 000 €	Centre aéré et plan mercredi	33 800 €	
Maintenance et prestations de service	94 000 €	Assurances	20 500 €	
Entretien des véhicules et matériels techniques	20 000 €			
Virement à la section d'investissement	321 871 €	Opération comptable subvention exceptionnelle au budget annexe	349 140 €	

Les recettes de fonctionnement

2 489 428 €

Redevances d'occupation du domaine public	7 500 €	Dotations de l'Etat	34 250 €	
Cantine et garderie	47 000 €	Dotation du département	20 000 €	
Fiscalité directe	1 025 445 €	Attribution de compensation	200 000 €	
Droit de mutation	100 000 €	Participation communes écoles	20 000 €	
		Excédent 2024	948 822 €	



Zoom sur le budget 2025 (suite)

Les dépenses d'investissement

2 351 827 €



Equipements sportifs
Pare ballon gymnase avec
terrassment, panier de basket
20 900 €



Services généraux
Logiciels, licences, mobiliers
4 200 €



Rénovation et entretien
Salle des fêtes, ancien foyer,
services techniques, gymnase
50 000 €



Révision du PLU
Modification simplifiée
3 000 €



Voirie
Poteaux incendie,
signalisations diverses
77 800 €



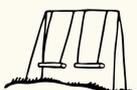
Festivités
chaises, tables, container
de rangement
10 000 €



Foyer rural
Création d'une réserve,
boulodrome
28 700 €



Forêt des Cèdres
Barrière de sécurité,
modules de sport
2 900 €



**Parcs de jeux
village et coustellet**
5 structures de jeux
44 300 €



Eglise
Illumination vitraux
3 500 €



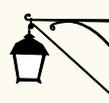
Outillages
tronçonneuse, perceuse
500 €



Ecoles
lave-linge, gazon
synthétique, ordinateur
31 660 €



Espaces verts
Achat d'arbres,
arbustes
10 000 €



Eclairage public
LED au lotissement des
Lavandes
7 400 €



**Remboursement
emprunt**
90 000 €



Déficit 2024
266 183 €



Opération comptable
nouvelle avance au budget annexe
891 630 €

Les recettes d'investissement

2 351 827 €



DETR 2024 : chaussidou
5 508,50



Excédent de fonctionnement 2024
202 111 €



Lavoir 2024
7 300 €



Virement à la section d'investissement
321 871 €



Fonds de concours 2024 et 2025
124 421 €



Opérations comptables
valeur des nouveaux terrains cédés au
lotissement du stade
750 000 €



65 000 €



Remboursement avance initiale
850 028 €



Philippe TABOULET



Pierre LABAN



Françoise MATHIEU

2183 - **Matériel informatique**
6064 - **Fournitures administratives**

Pour développer les relations institutionnelles

€ 4 000 €



60612 - **Énergie et Électricité**

60621 - **Combustibles**

60622 - **Carburants**

Avec une gestion raisonnée et durable

€ 96 000€



615221 - **Entretien et réparations sur bâtiments publics**

615228 - **Entretien et réparations sur autres bâtiments**

6156 - **Maintenance**

61551 - **Matériel roulant**

Pour l'entretien de nos espaces et bâtiments publics

€ 101 000 €



61521 - **Entretien et réparations sur terrains**

61524 - **Entretien et réparations sur bois et forêts**

Gestion de la forêt des cèdres

(travaux DFCI, barrière de sécurité, débroussaillage)

€ 18 400 €



73211 - **Attribution de compensation**

Chapitre 74 - **Dotations et participations**

Partenariats financiers avec l'agglomération, le département, l'Etat

Recettes attendues de :

€ 309 695 €



€ 220 400 €

€ 309 695 €

Enveloppe budgétaire contribuant à l'axe n°1 :

Axe 2 - Agir pour une recherche d'équité sociale



L'équipe des élus du CCAS



Martine VIGNALOU Christiane QUEYTAN Véronique MOINE



Sandrine POURCEL



Pascal JUNIK



Nadine GROS



Stéphanie GHIGO

Chapitre 012 - Charges de personnel

Médecin du travail, formations, chèques APAC, vêtements de travail

€ 36 000€



2152 - Installation de voirie

615231 - Entretien et réparations sur voiries
615232 - Entretien et réparations sur réseaux

Pare-ballons, boudodrome, paniers de basket gymnase, jeux pour les parcs enfants, rénovation du stade de l'école du village ; entretien des voiries et réseaux

€ 125 377€



6283 - Frais de nettoyage des locaux

Entretien des salles associatives et municipales

€ 10 000€



657363 - Subventions de fonctionnement au CCAS

65741 - Créances admises en non-valeur



€ 5 500€



60623 - Alimentation



local

Cantines scolaires



€ 52 000€



Axe 3 - Promouvoir l'éducation pour faire évoluer les comportements et modes de vie afin de s'adapter aux défis du Développement Durable



4 ÉDUCATION DE QUALITÉ

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Sandrine POURCEL



Frédéric FAUVEAU



Jean-Michel RATINAUD



Olivia RAMOINO
Jean-Philippe HENRY



Chapitre 012 - Charges de personnel

Entretien notre village (bâtiment public, espaces verts, parcs, WC publics), Communiquer et proposer des services auprès des administrés (gestion du patrimoine, des écoles, des déchets sauvages, encombrants, urbanisation)

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



€ 642 500€

+ 2,2 % URSSAF en 2025

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



2131 - Etanchéité services techniques

€ 9 300 €

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



2131 - Réfection de la façade, salle des fêtes, enseigne

€ 13 958 €

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



6067 - Fournitures scolaires
624 - Transports collectifs

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



Fournitures scolaires : 60€ par élève élémentaire,
42€ par élève maternelle
Sorties piscine et loisirs

€ 16 000 €



2131 - Remplacement des menuiseries (ancien foyer)

€ 16 503 €

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



60611 - Eau assainissement

€ 20 000 €



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



65311 - Indemnités de fonction (élus)



€ 55 000 €

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



Enveloppe budgétaire contribuant à l'axe n°3 : € 773 261 €

Axe 4 - Préserver nos ressources et notre cadre de vie



Jean-Philippe HENRY



Françoise MATHIEU Jean-Pierre LEYRE Michel Jean

024 - Produits des cessions d'immobilisations 

Cession pour notre budget annexe relatif à notre projet intergénérationnel

 **750 000€**

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 

623 - publicité, publications, relations publics

Communication des élus et des documents officiels (urbanisme, brèves, bulletins, réseaux sociaux, panneau lumineux)

 **22 200€**

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 

202 - Frais études, élaborations, modifications et révisions des documents d'urbanisme

Gestion des espaces publics

 **3 000€**

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 

623 - Festivités 2025
7032 - Droits de place

 **37 790€**
 **7 000€**

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 

2158 - 2 Poteaux incendie

  **17 200€**

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 

6288 - Centre de loisirs et plan mercredi

  **33 800€**

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 

Enveloppe budgétaire contribuant à l'axe n°4 :

 **113 990 €** (sans prise en compte de l'opération de cession)

 **7 000€**

Les Objectifs de développement durable pour lesquels la commune de Cabrières d'Avignon n'est pas concernée



Les conclusions à tirer

2024 entérine un excellent contrôle de nos dépenses de fonctionnement avec une variation limitée à + 24 725 €, en rappelant que le taux d'inflation moyen, en France, a été de l'ordre de 2% dans cette année. L'excédent de fonctionnement est de 320 834 € portant le disponible à 1 150 993 € avec les années précédentes. La maîtrise de notre gestion communale autorise la poursuite de nos investissements (déficit de -266 183€ au 31/12/2024) tout en sécurisant les aléas probables de forte réduction de nouvelles aides publiques.

Nos dépenses de fonctionnement sont maîtrisées grâce à nos investissements et nos efforts quotidiens, que nous allons continuer en 2025.

Lors de l'adoption de notre **budget vert 2025**, nous avons veillé à **allouer des ressources pour soutenir des projets à faible empreinte carbone tout en améliorant le cadre de vie des cabriérois**.

Notre engagement en faveur d'un budget durable se traduit par nos investissements :

Renouvellement des équipements sportifs communaux



Installation de deux poteaux d'incendie, plantation d'arbres



Rénovation de l'ancien foyer, de la salle des fêtes, de l'étanchéité des services techniques



Aussi, nous nous mobilisons pour réaliser **la phase 2 de notre projet intergénérationnel car l'accès au logement et la revitalisation de notre village sont l'une de nos priorités**.



Ce budget est le fruit d'un travail entre les élus et les services municipaux, que je tiens à remercier. Ensemble, nous avons posé les bases d'une **commune plus verte et solidaire**.

Il s'agit maintenant de **transformer ces engagements budgétaires en résultats concrets sur le terrain**. La responsabilité nous incombe de suivre avec rigueur l'exécution de ce budget.

Je suis convaincue qu'avec la mobilisation de tous, nous réussirons à faire de notre commune un modèle de développement durable.

Je vous remercie pour votre confiance et votre engagement. Ensemble, continuons à œuvrer pour un futur durable.

